

A PROPOS DU MUR DE L'ATLANTIQUE À KERLOUAN

Olivier Doher / Association GERFAUT 29



Ce document ne saurait constituer l'histoire complète et définitive de Kerlouan entre 1940 et 1944 : à notre connaissance, les informations précises, détaillées, sur l'occupation allemande de ce secteur sont très peu nombreuses; il prétend seulement être un recueil d'informations permettant de mieux cerner certains aspects de la présence allemande à Kerlouan, dont en particulier : le Mur de l'Atlantique. (Toutes les photos de ce document : O. Doher, sauf mention contraire).

L'occupation allemande à Kerlouan s'est déroulée en trois phases successives:

1. 1940 : l'invasion
2. 1940 - 1942 : l'occupation
3. 1942 - 1944 : mise en défense des côtes et construction du Mur de l'Atlantique

1. Juin 1940 : L'invasion

Des éléments de la 2^e division d'infanterie motorisée semblent être passés à Kerlouan le 19 juin 1940, mais apparemment sans y rester - les premières unités allemandes entrent à Brest le soir du même jour. (selon A. Floch, *L'occupation allemande dans les 162 communes du Nord-Finistère*, chez l'auteur, 2012)

2. Juillet 1940 - Mi-1942 : l'occupation

2.1. Les troupes d'occupation

Dès juillet 1940, les troupes d'invasion sont rapidement remplacées par les troupes d'occupation, qui arrivent à Kerlouan le 1^{er} juillet. Ces unités occupent des positions de campagne, et cantonnent dans d'innombrables lieux réquisitionnés: écoles, hôtels, châteaux, manoirs et leurs dépendances (à Kerlouan le manoir de Kerenez semble avoir été occupé pendant un temps au moins), et se répartissent souvent sur plusieurs communes (l'effectif moyen d'une division d'infanterie allemande en 1940 est de 15000 hommes).

Dans toute commune occupée militairement, il y a une *Standortkommandantur*, qui gère la présence des troupes allemandes et les relations avec les autorités locales et la population. C'est souvent une maison réquisitionnée, offrant les commodités recherchées par l'occupant. Il y en eut certainement une à Kerlouan, mais nous ignorons son emplacement.

Ces troupes occupent des positions de campagne, car durant cette période, on ne parle pas encore de fortifications, d'autant que la défense de cette partie de la côte n'est pas jugée prioritaire : le littoral au niveau de Kerlouan ne se prête pas à des opérations de débarquement d'envergure. Par contre, dès le début de l'occupation, certains secteurs côtiers sont rapidement mis en défense et fortifiés : le Pas-de-

Calais, les îles Anglo-normandes, tous les ports d'importance, ceci dans la perspective de l'invasion de l'Angleterre et de la bataille de l'Atlantique. Par exemple à Brest, l'entrée du goulet est très lourdement fortifiée dès l'été 1940, et la construction de la base sous-marine débute tout début 1941.

Entre 1940 et 1942, le dispositif allemand dans le Nord-Finistère, dont le secteur de Kerlouan, est constamment modifié : les mouvements de troupes sont incessants, les unités étant relevées les unes après les autres. Certaines unités viennent aussi en Bretagne pour être mises au repos, ou être reconstituées après les pertes subies sur le front de l'est. L'historique détaillé de ces mouvements, quand les archives existent, n'est pas toujours facile à reconstituer, et sort du cadre de cette évocation. Cependant, A. Floch (cité plus haut) a effectué un important travail à ce sujet : ci-dessous, la liste des unités de l'armée de terre ayant séjourné dans le Nord-Finistère, donc à Kerlouan, lui est empruntée :

- 251° division d'infanterie (juillet 1940 - avril 1941)
- 257° division d'infanterie (mars 1942 - avril 1943)
- 113° division d'infanterie (mars - juillet 1943)
- 371° division d'infanterie (avril - octobre 1943)
- 343° division d'infanterie (mi-1943 - août 1944)

Comme précisé plus haut, ces divisions ne sont pas toutes implantées au même endroit, leurs diverses composantes étant positionnées un peu partout dans le Nord-Finistère, selon les besoins du moment.

2.2. La douane, la zone interdite

2.2.1. Frontière maritime : la douane

A la surveillance purement militaire de la frontière s'ajoute une surveillance douanière: dès l'été 1940, l'occupant met en place une administration spécifique chargée de surveiller et contrôler sa nouvelle frontière maritime à l'ouest, en installant le long des côtes des postes de douane (*Grenzschutzaufsichtsstelle*, en abrégé : *GASt*), dont les effectifs, issus de la douane allemande, sont armés pour le temps de guerre.

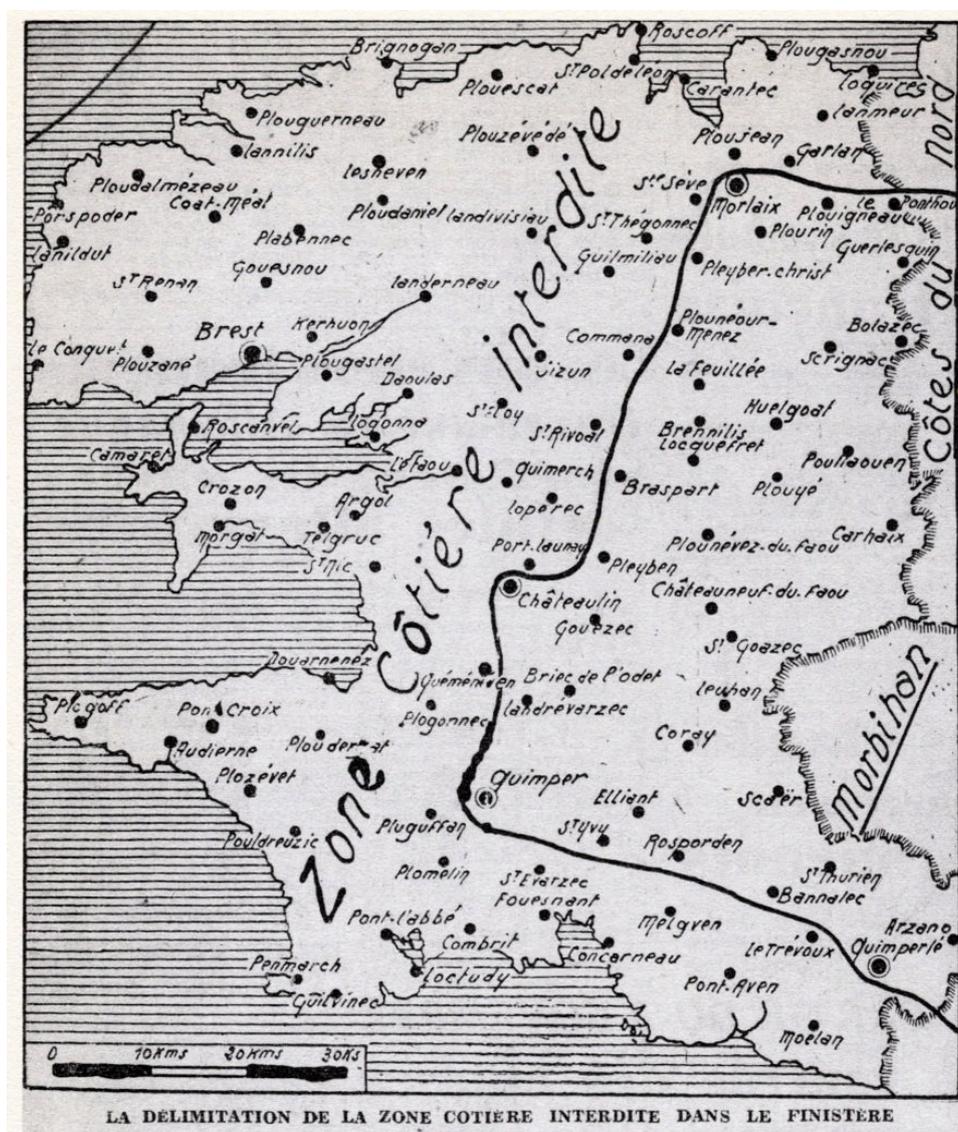
La *GASt* a pour mission : d'abord d'assurer la surveillance de la frontière et du trafic maritime côtier - au demeurant : assez limité désormais. Mais aussi, et surtout, de contrôler les activités de la pêche, secteur non négligeable dans l'activité économique bretonne de l'époque : en 1940, rien que dans le Finistère, on ne compte pas moins de 30000 marins, armant 3000 bateaux.

Ainsi les marins-pêcheurs (dont le nombre se réduit, du fait de la pénurie de carburant pour les bateaux à moteur), doivent-ils obligatoirement demander une autorisation avant de partir en mer; la pêche de nuit est interdite. La *GASt* réquisitionne aussi selon ses besoins toutes sortes de bateaux à moteur afin de patrouiller le long des côtes, vérifier que les pêcheurs sont en règle et inspecter leurs bateaux. Ainsi 13 postes de la *GASt*, qui dépendent du *Stab Bezirkszollkommissariat Morlaix*, sont-ils établis sur la côte nord du Finistère : Locquirec, Plougasnou, Plouézoc'h, Carantec, Roscoff, Santec, Sibiril, Plouescat, Brignogan, Kerlouan, Guissény, Lampaul-Plouarzel, Lilia. Ce sont de petits postes, dont l'effectif de base est de 13 hommes. Le lieu de cantonnement du poste de Kerlouan ne nous est pas connu : peut-être à

Neiz Vran? Poste qui a du subsister jusqu'au début de l'été 1944.

2.2.2. Frontière terrestre : la zone interdite

Non contents d'exercer une surveillance côtière vers l'extérieur de la frontière, les occupants exercent aussi une surveillance aussi stricte du côté intérieur, par la création d'une *zone côtière interdite*. Cette zone, longeant toute la côte française du nord à la frontière espagnole, profonde de 20 à 30 km selon les endroits, voire plus comme dans le cas du Finistère, est assortie de sévères restrictions de circulation pour ses habitants, qui ne peuvent en sortir sans avoir obtenu un laissez-passer, ni y revenir sans avoir obtenu l'autorisation de retour correspondante. Quant aux personnes qui ne résident pas habituellement dans zone interdite, elles ne peuvent y pénétrer, à moins d'avoir une bonne raison pour le faire, et d'avoir obtenu l'autorisation en conséquence. Le Finistère, compte tenu de sa géographie, est particulièrement touché par ces restrictions supplémentaires qui ne manquent pas d'avoir de lourdes conséquences sur les activités humaines et économiques du pays, déjà fortement ralenties.



Ci-dessus et page suivante: carte de la zone côtière interdite, telle qu'elle était publiée dans la presse française pendant l'occupation, accompagnée des restrictions de circulation.

(G-M. Thomas, A. Le Grand, *Le Finistère pendant la guerre*, Editions de la Cité, 1979)

Zone côtière interdite

Afin d'éviter toute erreur d'interprétation, l'attention de la population est attirée sur les points suivants, en complément à l'ordonnance de la Feldkommandantur récemment publiée dans la presse :

Peuvent circuler librement dans la zone côtière interdite du Finistère :

1° Les personnes ayant leur domicile dans le département depuis au moins 6 mois et étant en possession d'une pièce d'identité officielle avec photographie, ainsi que d'un certificat de résidence réglementaire.

2° Les personnes ayant leur domicile dans la zone côtière interdite d'un département limitrophe et étant également en possession d'une pièce d'identité officielle avec photographie et d'un certificat de résidence valable.

3° Les ouvriers travaillant pour les autorités allemandes et possédant un certificat de travail de leur entreprise en plus de la pièce d'identité officielle avec photographie.

Les habitants de la zone côtière interdite du Finistère peuvent, bien entendu, circuler librement dans la zone côtière interdite des départements limitrophes, à la condition qu'ils soient en possession des papiers visés plus haut.

Si ces conditions ne sont pas remplies, l'accès de la zone côtière interdite ne peut avoir lieu que sur autorisation spéciale des Feldkommandanturen. Les demandes de ce genre doivent être transmises à la mairie compétente pour le requérant.

Les laissez-passer pour la zone côtière interdite ne peuvent être accordés que pour des motifs présentant un intérêt du point de vue de l'administration ou de l'économie générale. Les motifs personnels ou de famille ne sont pas examinés.

Des dérogations seront uniquement accordées : a) en cas de décès de l'époux, du père, de la mère ou des enfants; b) aux ouvriers français permissionnaires, travaillant en Allemagne et rendant visite à des membres de leur famille ayant leur domicile en zone côtière interdite.

Le transfert en zone côtière interdite du domicile demeure interdit.

Des dérogations peuvent être accordées par la Feldkommandantur en cas de motifs particulièrement impérieux, les demandes doivent être transmises par l'intermédiaire de la mairie du lieu du domicile.

3. 1942 - 1944 : mise en défense des côtes et construction du Mur de l'Atlantique

Fin 1941, les Allemands abandonnent l'idée d'envahir l'Angleterre. Il est temps pour eux de mettre l'ensemble des côtes françaises en défense face à l'Angleterre d'où partira forcément toute tentative de reconquête alliée. Et c'est le 23 mars 1942 que la directive d'Hitler n°40 décide de la construction de l'**Atlantikwall** : le Mur de l'Atlantique, qui sera réalisé principalement par l'**Organisation Todt** (mais pas seulement). La tâche est immense: un programme de construction de 15000 **bunkers** (blockhaus), sur un linéaire de côtes de 6000 km, du nord de la Norvège jusqu'à la frontière franco-espagnole.

De quoi s'agit-il :

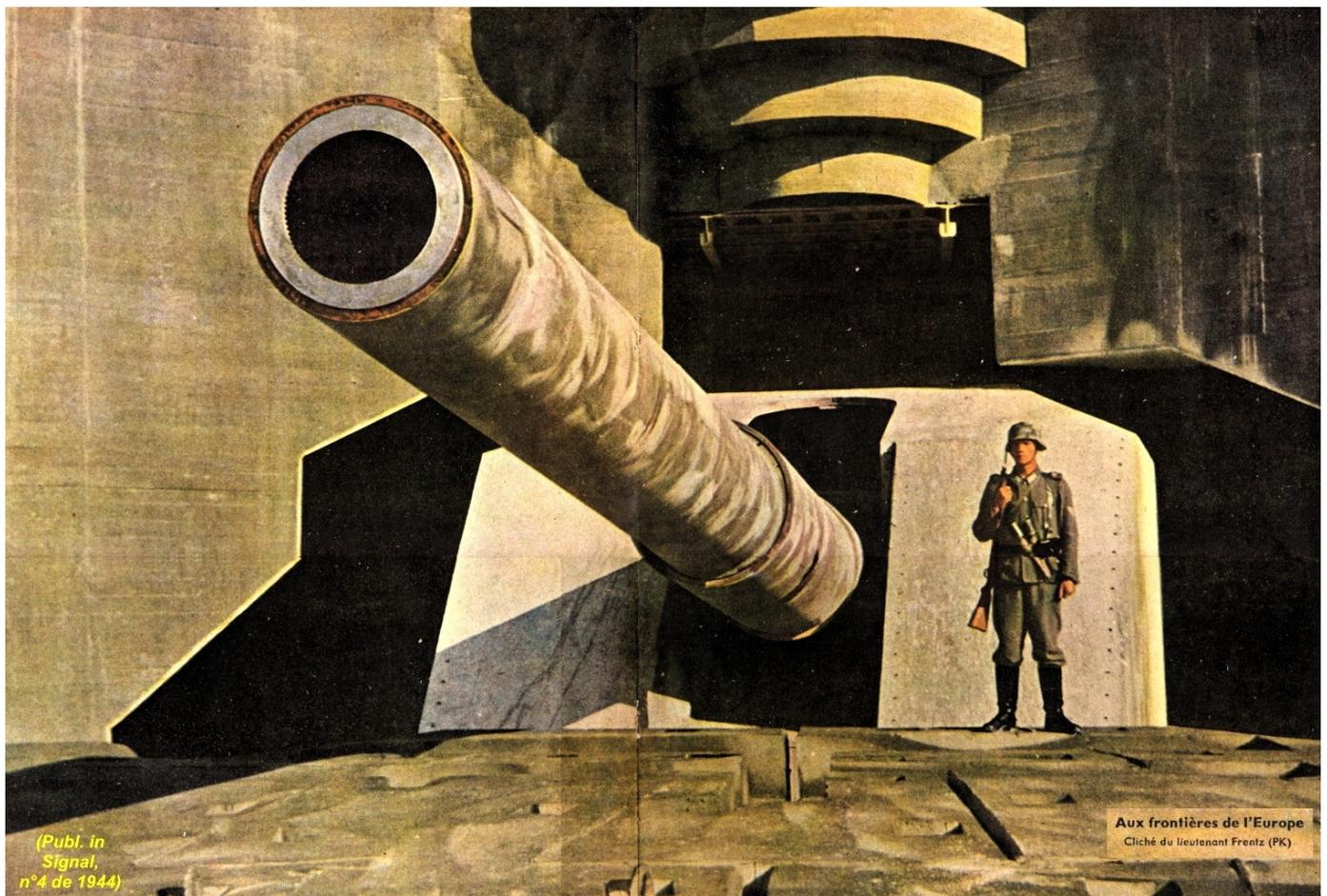
Comme nous l'avons vu, dès 1940, les stratèges allemands commencent à penser à la défense de l'ensemble des côtes des pays occupés, et implantent progressivement des défenses fixes dans les secteurs côtiers jugés sensibles. Toutefois, étant donné l'immensité de la tâche à accomplir, la fortification des côtes n'est pas effectuée de manière systématique : ce sont d'abord les zones jugées d'importance stratégique, qui commencent à être fortifiées. Mais à partir de 1942, il s'agit de construire une ligne de fortifications côtières continue, sensée aboutir à terme à un système cohérent, s'étalant en profondeur sur plusieurs niveaux de défense :

Défense à longue portée (20-50 km)	Batteries d'artillerie lourde
Défense à moyenne portée (10-20 km)	Batteries d'artillerie moyenne
Défense à courte portée (±4 km)	Petites positions d'infanterie organisées en nids de résistance isolés ou en points d'appui lourds, en défense du rivage et des plages, ces dernières devant être obstruées par des obstacles anti-débarquement et des mines
Défense anti-aérienne	Batteries d'artillerie et aérodromes
Stations de détection aérienne et maritime	Radars

Les trois armes sont concernées par l'*Atlantikwall*: l'armée de terre (*Heer*), la marine (*Kriegsmarine*) - qui dispose de ses propres batteries d'artillerie côtière - et l'armée de l'air (*Luftwaffe*).

Le Mur de l'Atlantique : un instrument militaire, mais aussi un instrument de propagande

C'est à partir de cette période qu'apparaissent les appellations "Forteresse Europe" (*Festung Europa*), et "Mur de l'Atlantique" (*Atlantikwall*). Les services de la propagande allemande, dans les actualités cinématographiques, qu'ils contrôlent totalement, tentent de démontrer qu'il s'agit d'un mur de béton et d'acier, fait d'une ligne de défense continue, et qui est totalement infranchissable; notamment en filmant certains secteurs lourdement fortifiés, comme dans le Pas-de-Calais, ou encore la construction des bases sous-marines. Les revues de propagande diffusées dans les pays occupés par les mêmes services ne sont pas en reste, publiant des photos choisies dans le but de montrer à tous que l'Europe est bien gardée et bien protégée par l'Allemagne qui se présente comme dernier rempart contre l'ennemi héréditaire anglais et ses alliés. A cette occasion, dans l'édition française de ces revues (telles que *Signal*), la référence aux bâtisseurs français historiques, dont Vauban, n'est pas non plus oubliée, les constructeurs allemands se présentant volontiers comme leurs dignes héritiers. L'expression "aux frontières de l'Europe" revient aussi dans cette propagande, comme dans la légende figurant sur cette photo connue du soldat allemand prise devant un des canons de 406 mm de la plus grosse batterie d'artillerie du Mur de l'Atlantique en France, la batterie *Lindemann* (à Sangatte, Pas-de-Calais), publiée dans le n°4 de 1944 de la revue *Signal* :



(Collection O. Doher)

Mais dans la réalité, il en va autrement. Les fortifications du Mur sont inégalement réparties : alors que dans certains secteurs, la densité de points fortifiés, tant en linéaire qu'en profondeur, est très élevée, dans d'autres secteurs, les positions défensives, sensées être assez proches les unes des autres (idéalement: 1000-1500 mètres), sont parfois fort éloignées (plusieurs milliers de mètres); ailleurs, la zone défendue se limite parfois à un simple cordon faiblement fortifié de quelques dizaines de mètres de profondeur, voire même d'un unique champ de mines posées le long de certains rivages pas spécialement fortifiés, comme dans le Finistère nord; ajoutons par ailleurs que bon nombre de positions ne sont pas spécialement (voire pas du tout) adaptées au combat terrestre contre un ennemi les prenant à revers, puisque on estime que l'ennemi viendra de la mer et sera cloué sur les plages - ou devra l'être, coûte que coûte, en tous cas, sans pouvoir pénétrer à l'intérieur les terres. Ajoutons aussi, pour le cas de la Bretagne nord, que certains secteurs côtiers, déjà pourvus d'effectifs réduits au strict minimum - et souvent d'une valeur combative moyenne - voient leurs effectifs encore amoindris par l'envoi d'unités en Normandie après le débarquement allié.

De plus, au printemps 1944, le Mur est loin d'être terminé : si certaines installations sont achevées depuis 1941, d'autres sont tout juste terminées, d'autres sont encore en construction, voire encore à l'état de projet sur les cartes. A Brest, d'importants travaux d'agrandissement de la base sous-marine viennent tout juste de commencer. De nombreuses pièces d'artillerie sont encore à ciel ouvert, sans protection contre les attaques aériennes; de nombreux bunkers n'ont pas encore reçu tous leurs équipements; en Bretagne, l'obstruction et le minage des plages, très en retard jusqu'à fin 1943, se poursuivent avec acharnement jusqu'au début de l'été 1944. Il en est de même pour le minage de portions entières de rivage.

Malgré cela, certains secteurs du Mur de l'Atlantique présentent des défenses redoutables, impressionnantes par leur densité et leur puissance, et qu'il vaut mieux éviter d'attaquer de front : les Alliés ne s'y trompent pas, en débarquant en Basse Normandie, point faible du Mur, plutôt que dans le Pas-de-Calais. On estime que rien qu'en France, 16 à 17 millions de mètres cubes de béton ont été coulés au total. En Bretagne, début 1944, plus de 50000 ouvriers sont encore au travail à l'édification de la *Festung Europa*.

Une statistique au 1er mars 1944 indique, sur l'ensemble du Mur : 11385 bunkers :
9364 sont achevés,
2021 sont encore en construction,
Au 1er juillet 1944 en Bretagne : 3142 bunkers sont achevés.

ET KERLOUAN, DANS TOUT ÇA?

En 1942, la construction du Mur en Bretagne nord entraîne une réorganisation du dispositif de défense côtière, avec l'arrivée de deux divisions d'infanterie :

La **343. Infanterie Division** (à partir de 1944: **343. Grenadier Division**)

La **266. Infanterie Division** (à partir de 1944: **266. Grenadier Division**)

Ce sont des divisions dites "statiques" (*Bodenständige Divisionen*) : elles ont une capacité de mobilité pratiquement inexistante, et à ce titre elles ont spécifiquement chargées d'occuper les fortifications des secteurs côtiers défensifs qui leur sont attribués, et de s'y tenir. Elles ont un effectif réduit (deux régiments au lieu de trois).

La **343. Inf. Div.** arrive sur la côte nord en décembre 1942, et occupe d'abord le **secteur côtier défensif A2**, (*Küsten Verteidigung Abschnitt A2*, en abrégé : *KVA A2*), qui s'étend de Saint-Brieuc à Plouescat.

Mais elle est relevée mi-1943 par la **266. Inf. Div.** qui la remplace sur ce secteur, ce qui entraîne son déplacement vers l'ouest, pour occuper le **secteur côtier défensif B**, (*Küsten Verteidigung Abschnitt B*, en abrégé : *KVA B*) qui s'étend de Plouescat à l'îlot de l'Aber, entre Morgat et Telgruc. Elle y restera jusqu'à la fin. Son PC est à Landerneau. Le *KVA B* est divisé en quatre groupes de fortifications côtières (*Küsten Verteidigung Gruppe*, en abrégé : *KVGr*) :

KVGr Aber Vrac'h	Indicatif : Av	de Plouescat à Landéda
KVGr Saint-Renan	Indicatif : Re	
KVGr Brest	Indicatif : B	
KVGr Camaret	Indicatif : C	

Chaque position d'un secteur donné portant l'indicatif du groupe auquel elle appartient, les positions de Kerlouan sont donc toutes codées **Av + numéro**.

A sa mise sur pieds, la **343. Inf. Div.** dispose de deux régiments d'infanterie : les *GR 851* et *GR. 852*; un troisième, le *GR.898*, lui sera adjoint, pour occuper la partie sud de son secteur. Le **851° régiment d'infanterie** (*Grenadier Regiment 851*, en abrégé: *GR 851*) occupe le *KVGr Aber Vrac'h*, donc les positions de Kerlouan. Il est possible que le PC d'une des compagnies de ce régiment ait été implanté sur Kerlouan, au moins pendant un temps (et où?), mais cela reste à être confirmé.

La division dispose également de deux bataillons de "**Troupes de l'Est**" (*Ost Truppen*) : volontaires russes sous uniforme et encadrement allemands. Certains de ces hommes viennent des républiques du sud de l'Union Soviétique, et sont de confession musulmane : on trouve trace de leur passage à Kerlouan, sur le haut du rocher de Meneham (une étoile musulmane gravée dans le béton d'une marche).

Le **GR 851** compte 3 bataillons d'infanterie, chacun à 4 compagnies.

Deux d'entre eux sont concernés par le secteur de Kerlouan :

I / GR 851 PC à Plounéour-Trez

II / GR 851 PC à Lannilis

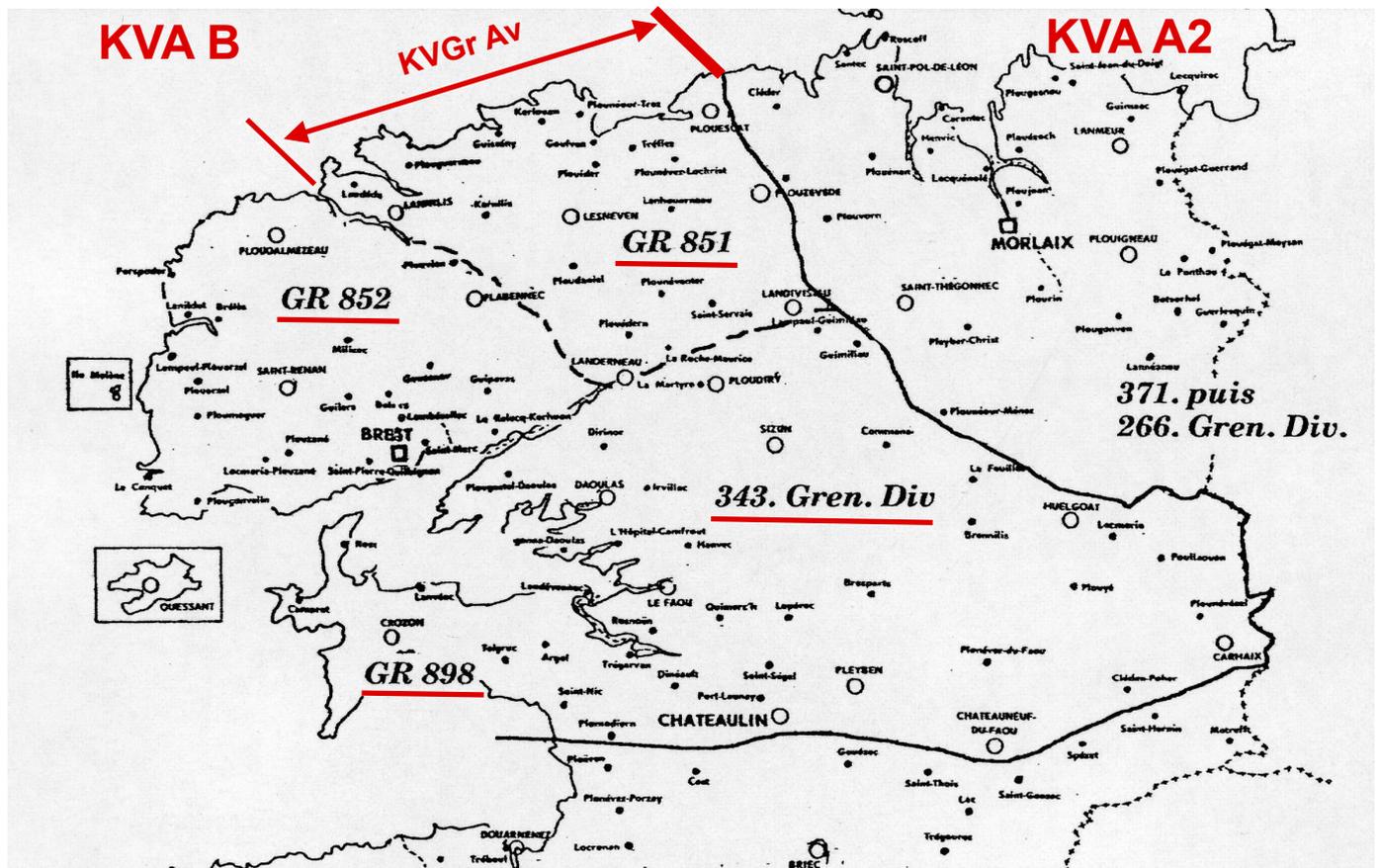
L'implantation exacte de chacune des compagnies constituant ces unités ne nous est pas connue avec précision. L'effectif standard d'une compagnie d'infanterie est de 3 officiers, 25 sous-officiers, et 160 soldats.

On peut penser qu'une de ces compagnies a été stationnée au moins dans les ouvrages de Kerlouan.

Avec les effectifs de la GAST, on peut évaluer le nombre de troupes combattantes stationnées en permanence sur Kerlouan à environ 200 hommes, peut-être moins.

Page suivante :

Carte montrant les secteurs attribués à chacun des trois régiments d'infanterie de la **343. Infanterie Division**, désignée à partir de 1944 : **343. Grenadier Division**. (Carte : A. Floch, annotée par nos soins)



LE MUR DE L'ATLANTIQUE À KERLOUAN : LES FORTIFICATIONS

Comme déjà exposé plus haut, la défense du secteur de Kerlouan n'est pas jugée prioritaire, et la côte ne se prêtant pas à une action de débarquement d'envergure, ne sera que faiblement fortifiée.

Défense lointaine :

Il n'y a pas de batteries d'artillerie à longue portée dans ce secteur.

Défense à moyenne portée :

Plusieurs batteries d'artillerie sont positionnées dans le secteur, de part et d'autre de Kerlouan (Landéda, Lannilis, Plouider, Plounéour-Trez, Treflez, Plounevez-Lochrist), mais elles ont des missions spécifiques : la défense des abords de l'Aber Wrac'h d'une part, et la défense de la baie de Goulven d'autre part.

Seule la batterie située au sud-est de **Plouguerneau**, à 3,5 km en arrière du rivage, peut éventuellement intervenir devant Guissény et Kerlouan, avec ses quatre obusiers de 150 mm, dont la portée pratique ne dépasse pas 10 km.

Ces batteries relèvent :

- Du *Heeres Artillerie Abteilung 1161* (1161^e groupe d'artillerie de l'armée de terre),
- Du *III / 343. Artillerie Regiment* (ou: III / AR 343), c'est le 3^e groupe du régiment d'artillerie de la *343. Infanterie Division*.

Défense à courte portée : défense du rivage et des plages de Kerlouan

Sans avoir de dates précises, on peut penser que l'édification des positions fixes de défense côtière de Kerlouan n'a vraiment commencé que début 1943.

Ces positions n'ont qu'une seule fonction : la défense des plages. C'est une défense à courte portée : autour de 4000 mètres. Ce sont de petites positions (en allemand: *Widerstandnest*, ou *Wn* : nid de résistance), implantées sur le rivage (idéalement : à 1000-1500 m les unes des autres), qui sont tenues par de petits groupes de combat (6 à 12 hommes, soit un ou deux groupes), disposant d'un armement léger, individuel ou collectif : fusils, grenades, mitrailleuses, mortiers, petite artillerie (37 mm, 47 mm, 50 mm).

Les blockhaus (en allemand: **Bunker**) constitutifs de ces positions sont le plus souvent des **constructions normalisées (Regelbauten)**, répondant à des normes de construction précises, en fonction de la fonction qui leur est dévolue, ce qui explique que l'on puisse retrouver un peu partout des ouvrages identiques, comme à Kerlouan.

Cependant, certains ouvrages sont spécifiques, hors nomenclature : on parle alors de **bunkers SK** (*Sonderkonstruktion*, construction spéciale) : plans standard modifiés, ou bien construction locale sans plan normalisé. Il y en a aussi à Kerlouan.

9 positions de défense côtière ont été construites sur Kerlouan, codées de Av 13 à Av 20

Pages suivantes : deux cartes

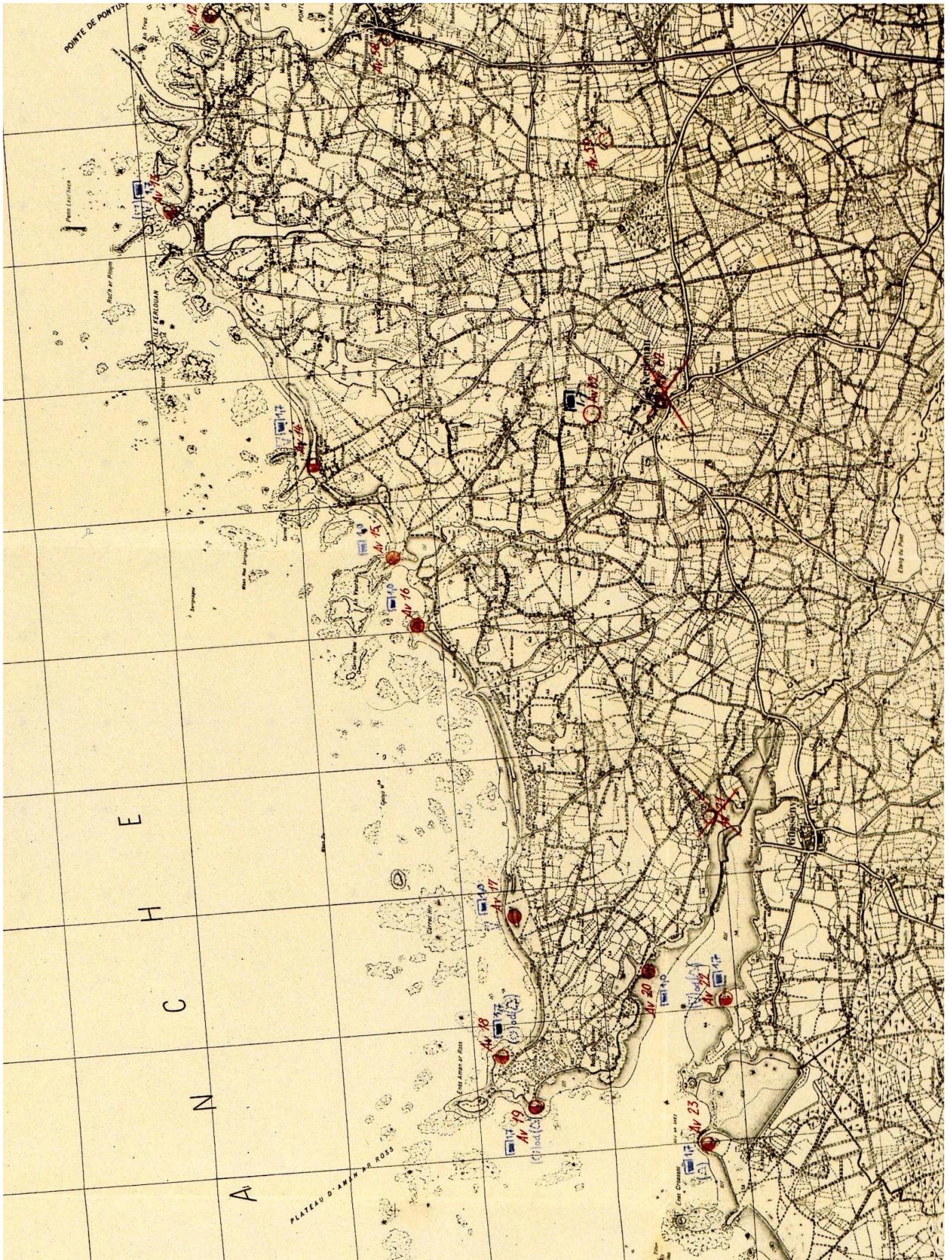
1. La seule carte allemande en notre possession. Elle n'est pas datée mais on peut penser qu'elle a été dressée 1943, voire 1944 car toutes les positions connues y figurent.

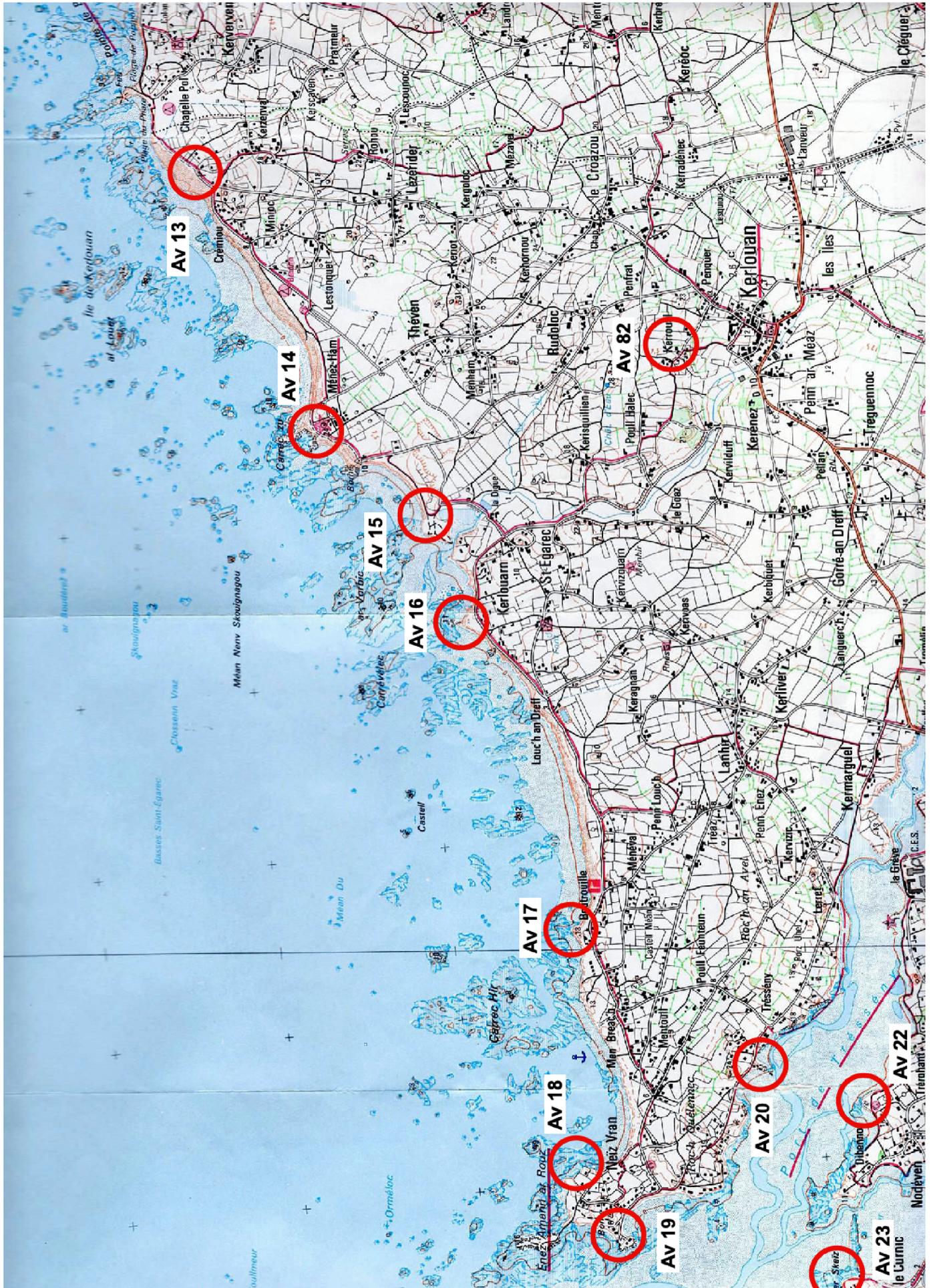
On y remarque aussi la position **Av 82** qui semble avoir été d'abord localisée d'abord dans Kerlouan, puis déplacée au nord du bourg (cette position n'a pas été explorée).

Par ailleurs, la position **Av 21** est indiquée, mais elle est barrée : elle n'a pas été réalisée.

En outre, cette carte, qui a été dressée par le service de gestion des approvisionnements en eau, indique pour chaque position ses réserves en eau potable : soit une citerne de 1000 litres, soit une de 1700 litres. (Noter que le fond de carte utilisé est une carte française).

2. Les positions allemandes reportées sur une carte IGN moderne.





A ce jour nous n'avons pas connaissance de plans détaillés de chacune des positions de Kerlouan, et donc de leur composition. Cependant, leur organisation et leur fonctionnalité sont assez simples et toujours très similaires :

Au bord du rivage : **les postes d'observation et de combat, bétonnés** :

- **tobrouks** toutes positions, dont un pour tourelle de char avec canon de 37 mm (Av 16)
- **bloc de tir** ici pour canon de 47 mm + mitrailleuse (Av 19)
- **cuves pour canon** ici pour canon de 50 mm (Av 13, Av 17)
- **positions individuelles maçonnées**, ajoutées à certains amas rocheux naturels (Av 14, Av 20)

Au centre, ou un peu en arrière :

- **abris pour le personnel**,
- **petits ouvrages de servitude** comme : soute à munitions, abri pour citerne à eau, stockage divers.

Des éventuelles **tranchées** relient les ouvrages entre eux. Plus aucune n'est visible aujourd'hui, notamment à cause de la nature du sol, très sableux et mobile. (Y en eut-il, d'ailleurs, compte tenu de ce point).

Chaque position est entourée par un **réseau de barbelés** et des **champs de mines**. Cet aspect n'est plus visible aujourd'hui, mais pouvait représenter une zone d'interdiction dont l'emprise au sol était bien plus vaste que celle que nous pouvons imaginer en observant les vestiges encore visibles de nos jours.

A terme, **les plages** doivent être obstruées par des **obstacles anti débarquement**, certains pouvant être minés. Nous ne savons pas si ce fut le cas à Kerlouan.

Le manque d'archives et le peu de visibilité des vestiges actuels ne nous permettent pas d'être affirmatifs sur le détail de chaque position.

En pages suivantes

Un état par position, très sommaire, compte tenu des éléments en notre possession, certains sûrs (marqués : ✓), d'autres pas (marqués : ?), accompagné de quelques photos explicatives (toutes photos : O. Doher, sauf mention contraire).

Un descriptif sommaire des principaux types d'ouvrages ayant été construits à Kerlouan.

Av 13 - Crémiou

1 x canon de 50 mm en cuve (5 cm KwK)	?	type 1694?
2 x tobrouks	?	
1 x abri Vf Wellblech	✓	détruit



Av 14 - Menez Ham

2 x tobrouks	✓	encore visibles?
2 x abris Vf Wellblech	✓	invisibles aujourd'hui
2 x abris Vf	✓	invisibles aujourd'hui
Postions maçonnées sur et dans le rocher	✓	visibles aujourd'hui (dont une pour mitrailleuse)





Av 15 - Plage de Nodeven?

Aucun vestige trouvé. Pas cherché au bon endroit?

Av 16 - Kerlouarn

1 x tobrouk x tourelle de char canon de 37 mm	✓	visible (Pz. Drehturm FT 3,7 cm KwK 144 (f))
2 x tobrouks	✓	visibles
1 x abri Vf	✓	visible
1 x abri SK	✓	disparu

Mémorial du *HMCS Athabaskan* sur le tobrouk du côté est





- 35 - CAMPBELL George - Équipage - Prisonnier - 32 ans
- 36 - CARR John - Équipage - Rescapé - 28 ans
- 37 - CASSWELL George - Officier Marinier - Rescapé - 24 ans
- 38 - CATTANI Robert - Équipage - Rescapé - 21 ans
- 39 - CHADSEY Allen - Équipage - Rescapé - 21 ans
- 40 - CHAMBERLAND Paul - Équipage - Plouescat - 22 ans
- 41 - CLARK William - Officier - Prisonnier - 29 ans
- 42 - CLARKE Stanley - Équipage - Prisonnier - 25 ans
- 43 - CONNOLLY William - Équipage - Prisonnier - 23 ans
- 44 - COOKMAN Edgar - Équipage - Disparu - 23 ans

Tombe d'un des marins du *HMCS Athabaskan*, au cimetière de Plougasnou, au nord de Morlaix
Son nom figure sur la stèle de Kerlouarn

Av 17 - Boutrouilles

1 x canon de 50 mm en cuve (5 cm KwK)

✓

type 1694

3 x tobrouks

?

1 x abri Vf + SK

✓



(Photo : J-F. Laquière)

Av 18 - Neiz Vran

2 x tobrouks

2 x abris Vf

1 x ✓

1 x ✓



Av 19 - Neiz Vran

1 x canon de 47 mm dans un bloc SK

2 x tobrouks

2 x abris Vf + SK

✓

Détruit mais encore visible (4,7 cm Pak K 36 (t))

1 x ✓

1 x ✓





Av 20 - Roc'h Cléguer

Positions maçonnées dans les rochers

✓

Y avait-il autre chose?



Av 82 - Kerlouan nord

Position non explorée

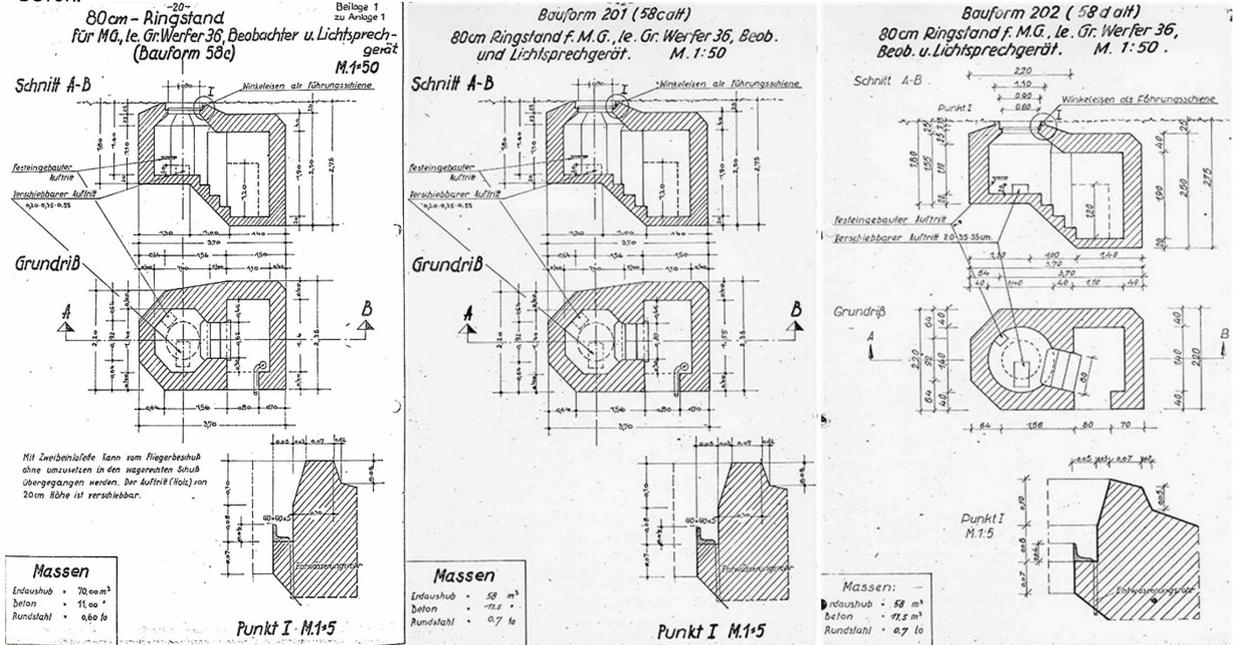
Quelques aspects des différents types de bunkers construits à Kerlouan

Les tobrouks (Document : C. Moignez, Association GERFAUT 29)

Les Tobrouks

C'est le plus petit ouvrage et le plus répandu sur le Mur de l'Atlantique. Dénommé "Ringstand" par les allemands, il se compose d'un local rectangulaire accolé à un trou d'homme de forme octogonale (ou circulaire suivant modèle), surmonté d'une ouverture de 80 cm de diamètre.

Le terme "Tobrouk" provient de la ville de Lybie du même nom où les italiens avaient enterré des chars en ne laissant dépasser que la tourelle. L'idée fut reprise par les allemands, en disposant des tourelles de chars sur des ouvrages en béton.

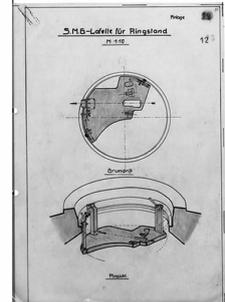


Ci-dessus, plans allemands de description des ringstands

Les tobrouks ont été déclinés dans plusieurs formes et dispositions intérieures, mais toujours avec une ouverture circulaire de 80 cm de diamètre permettant d'être équipés pour :

- L'observation : jumelles ou appareil optique monté sur support spécial.
- La défense : Mitrailleuse ou mortier de 5cm.
- La communication par signaux lumineux (Lichtsprechgerät).

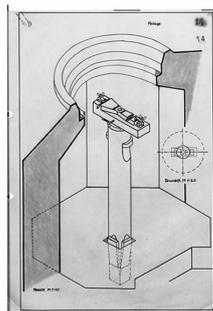
D'autres Ringstands, avec des dimension et des ouvertures plus importantes, pouvaient recevoir des mortiers lourds et même des pièces d'artillerie.



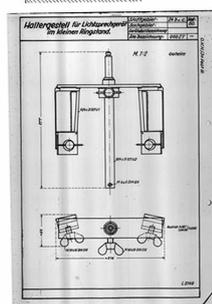
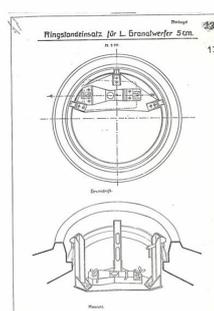
Différents montages pour M.G.



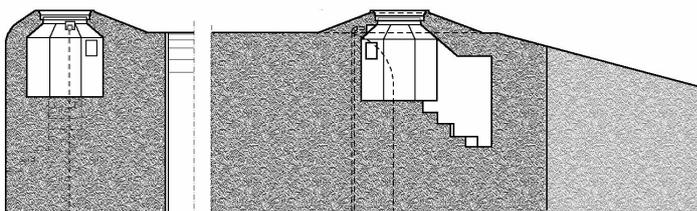
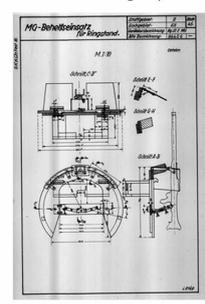
Mortier 8 cm Grw 34 dans un grand ringstand avec ouverture de 1,30 m



Montages pour mortier de 5 cm



Support pour appareil de communication optique Lichtsprechgerät.



Ci dessus, exemple d'implantation d'un tobrouk dans un mur de casemate ou abri. Dans ce cas, il prend le nom de "offener Beobachter", c'est à dire : Observatoire ouvert.



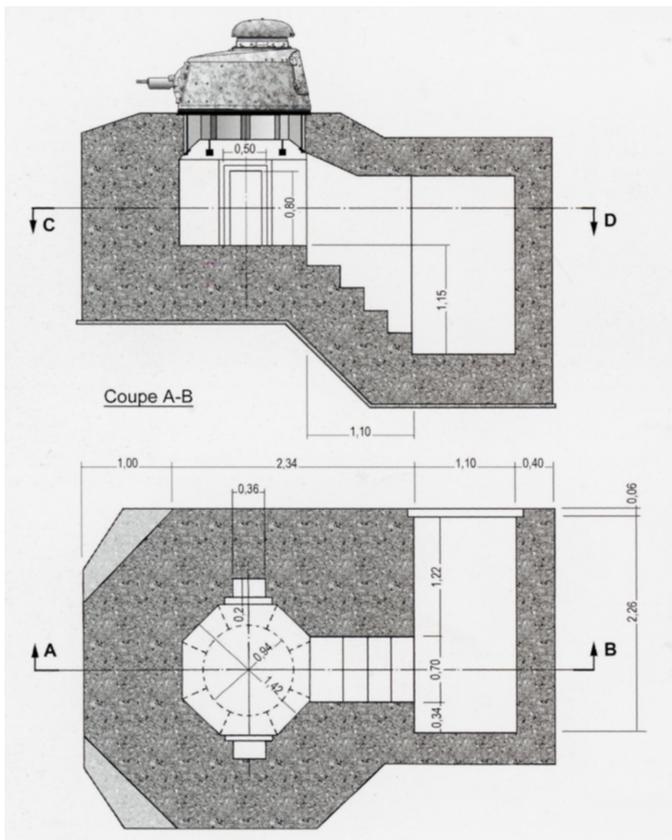
© - Reproduction et diffusion interdites sans autorisation écrite de l'association

**Tobrouk pour tourelle de char avec canon de 37 mm - Pz. Drehturm FT 3,7 cm KwK 144 (f)
à Kerlouan : Av 16 (Kerlouarn)**

La tourelle de char FT utilisée sur ce tobrouk : le char FT est un blindé français mis en service en 1917. Bien qu'obsolète, de nombreux exemplaires sont remis en service en 1939, et sont saisis en 1940 par les Allemands qui utiliseront leur tourelle sur le mur de l'Atlantique. Il y avait deux modèles de tourelles : rondes ou à pans anguleux, et deux types d'armement : mitrailleuse de 8 mm, ou canon de 37 mm. C'est la tourelle canon qui semble avoir été utilisée à Kerlouarn, ici sur un tobrouk type T. La portée pratique de ce canon est de 1500 m.



(Photos : www.chars-francais.net)



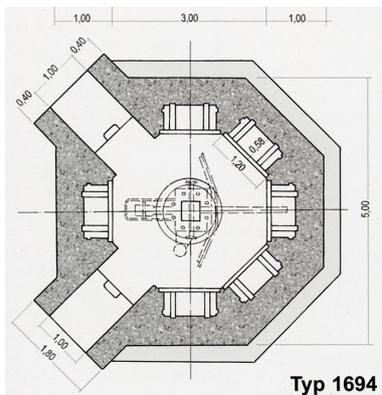
(Photo : *US. Signal Corps*)
Sur cette photo, le type de tobrouk est différent de celui de Kerlouan : type U, alors qu'à Kerlouarn c'est le type T.

Plan et coupe du tobrouk type T. (B. Paich / A. Chazette, *Atlantikwall Typologie - Ringstände & 5 cm KwK Stände*, Editions Histoire & Fortifications, 2012).

Le tobrouk de Kerlouarn est construit en miroir par rapport au plan ci-dessus : l'entrée est inversée.

**Le canon de 50 mm en cuve type 1694 - 5 cm KwK (KwK = Kraftwagen Kanone = canon de char)
à Kerlouan : Av 13 (Crémiou) et Av 17 (Boutrouilles)**

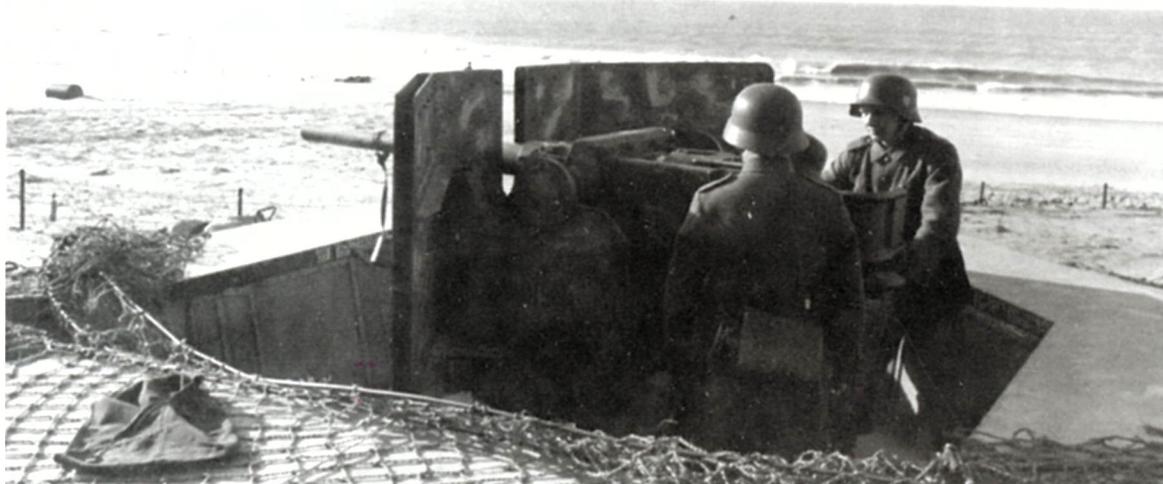
Une partie des canons équipant le char allemand *PzKW III* ayant été déclassés, ceux-ci furent employés en grand nombre sur le Mur de l'Atlantique, après modifications, dont l'ajout d'un masque. Quand il n'est pas placé dans une casemate, le 5 cm KwK est placé dans une cuve à ciel ouvert, soit sur le toit d'un bunker, soit au sol, comme à Kerlouan. Ces cuves présentent une grande diversité. Entre autres : 1 ou 2 accès, pans droits ou pans coupés, entre 3 et 6 niches à munitions. La cuve de Boutrouilles comporte 2 accès, des pans droits, 6 niches à munitions). La portée pratique de ce canon est de 4000 m.



Plan :

Cuve type 1694, à pans droits et 6 niches à munitions
(B. Paich / A. Chazette)

(Photos: *Bundesarchiv*)



Le canon de 47 mm - 4,7 cm Pak K 36 (t)

à Kerlouan: Av 19 (Neiz Vran)

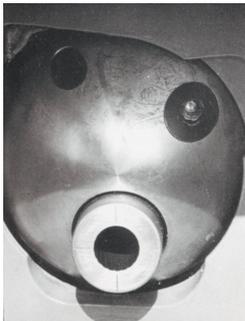
C'est une arme dite de forteresse, très étudiée. Ce canon antichar de fabrication tchèque avait été conçu pour armer les fortifications de la région des Sudètes, au nord de la Tchécoslovaquie, face à l'Allemagne. Saisi en grand nombre après l'annexion du pays, il fut plus tard massivement employé sur le Mur de l'Atlantique. C'est un canon sur rotule, cette dernière étant associée à une trémie blindée encastrée dans le mur frontal en béton. Dans la même rotule : une lunette de visée et une mitrailleuse coaxiale de 7,92 mm. La portée pratique du canon est de 3000 m. Placé le plus souvent dans une casemate spéciale, assez élaborée (il en existe plusieurs types sur le Mur de l'Atlantique), il peut être aussi installé dans un ouvrage de campagne se réduisant à un simple bloc de tir, parfois sommairement construit.

C'est le cas à Kerlouan, où il est placé dans un petit bloc SK (SK : construction spéciale, ne répondant pas à un plan type). Les vestiges de ce bloc, détruit, existent toujours, avec la trémie, la rotule, et une partie du canon, dans la grève devant Neiz Vran, au pied de son emplacement d'origine.

Vue actuelle de ce type d'armement dans un bunker d'un type élaboré, ici dans un musée en Tchéquie. Les deux goulottes flexibles sous la pièce servent à l'évacuation des douilles de la mitrailleuse et du canon, qui sont éjectées à l'extérieur devant le bunker.

(Photo: *Wikipedia*)

La rotule vue de l'extérieur, avec ses trois orifices. En haut : la mitrailleuse (g), la lunette de visée (d), et en bas, la bouche à feu.



A Kerlouan, le bunker était réduit à sa plus simple expression, qui à l'intérieur devait ressembler à ceci : un simple bloc de tir. Le chef de pièce dispose d'une fente d'observation, visible sur la photo de droite.

(Photos: *Bundesarchiv*)





Un bunker similaire a été construit sur la position Av 1 de Plouescat, au-dessus de Pors Gwen, dans une configuration semblable.

On peut penser que vu de l'extérieur, celui de Kerlouan pouvait avoir sensiblement le même aspect. (Toutes photos : O. Doher)

Sur la façade du bunker : la fente d'observation et la trémie pour la rotule.

Au pied du mur : l'orifice d'évacuation des douilles. Une fosse de récupération était creusée plus bas.

Comme à Kerlouan, le bunker semble avoir été construit en deux phases : le toit semble avoir été rajouté. Construction tardive? Manque de moyens? La solidité d'un tel ouvrage en cas de coup direct ne semble pas garantie.



Les causes de la destruction du bunker de Neiz Vran peuvent être multiples, en l'absence de combat (quand l'heure de la retraite vers Brest sonna, toutes les positions de la côte nord furent évacuées, sans combat) :

Sabotage par les occupants avant de quitter les lieux: le canon ne se démonte pas facilement, et de toute façon, à supposer qu'il ait pu l'être à temps, la 343. *Infanterie Division* ne disposait pas des moyens de transport nécessaires.

Pétardage d'après guerre : en général, lors des opérations de déminage et de désobuage réalisés après l'occupation, les mines et les obus récupérés étaient souvent entassés dans un bunker qu'on faisait sauter. (Cf. l'abri dont on voit encore les restes à Crémiou, qui a du subir le même sort).



On peut aussi imaginer que plus tard, à une époque où l'on n'était pas trop regardant sur les questions environnementales, l'ouvrage ait été poussé discrètement dans la grève afin de récupérer la place qu'il prenait sur la terre ferme? (Les exemples de ces pratiques ne manquent pas).

Les abris pour la troupe

Chaque position du type de celles de Kerlouan est dotée d'un ou plusieurs abris dont la fonction principale est le logement de la troupe.

Notre liste par position indique le plus souvent : *Abri Vf* , ou *Abri Vf (Wellblech)*.

Vf = Verstärkt feldmässig

Cette expression désigne les ouvrages de la série *Vf* : **fortification de campagne renforcée**.

Ce sont des ouvrages simples, comportant le plus souvent une seule pièce (il existe aussi un type avec deux pièces), sans confort particulier, à part un poêle. Ils ne servent qu'au logement de la troupe. A l'extérieur ils sont reconnaissables par leur toit dont les angles sont à 45 degrés. La disposition intérieure est toujours la même : une chambre accessible par un couloir traversant. Cette pièce peut comporter une issue de secours (que l'on voit sur notre photo du *Vf* du *Av 18* à Neiz Vran, avec les échelons scellés dans le mur et le rebord du toit - ces abris sont enterrés et une maçonnerie protège cette issue vers les dessus, ici elle est détruite). Les tailles de ces abris peuvent varier d'un modèle à l'autre : les plus petits d'entre eux permettent de loger un groupe de 6 hommes. (Le type exact de l'ouvrage ne peut être déterminé qu'en mesurant l'extérieur et / ou en visitant l'intérieur; cette série *Vf* comporte de nombreuses variantes).

A l'intérieur, le plafond peut être de deux types: soit fait de poutres horizontales en béton (*Hoyerbalken*), soit des arceaux métalliques (*Wellblech*) - en France, on parle de "tôle métro" - sur lequel est le béton est coulé. Ce procédé de *Wellblech* donne au béton cette forme particulière comme celle que l'on voit sur les restes du toit de l'abri explosé de l'*Av 13* de Crémieu (dont le *Wellblech* a été visiblement récupéré après la guerre). Pour notre part, ayant pu visiter en leur temps deux des abris de Menez Ham nous avons vu qu'ils étaient du type *Wellblech*, et nous pouvons supposer qu'une partie des *Vf* de Kerlouan est de ce type.



Ci contre :

La forme caractéristique du béton du plafond du *Vf* de Crémieu, une fois le *Wellblech* ferrailé.

Ci-dessous :

Aspect de ce type de plafond dans un abri *Vf* intact.

(Photos : O. Doher)



Pour finir: les plans

Ci-dessous, plans de différents abris Vf pour personnel parmi les plus courants.

(d'après R. Rolf, *Atlantikwall-Typenheft*, Prak Publishing, 2008 et 2019)

